

# H3C-CARAÏBES, service et conseil en énergies et développement durable

2 juillet 2013

Synthèse – DEAL de Guadeloupe



## Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788



## **SOMMAIRE**

۹.	Syn	thèse du bilanthèse du bilan	3
	1.	Description de la DEAL Guadeloupe	3
	2.	Année de reporting du Bilan Carbone®	4
	3.	Les émissions directes de GES – scope 1	5
	4.	Les émissions indirectes de GES associées à la consommation d'énergie – scope 2	5
	5.	Les autres émissions indirectes de GES – scope 3	6
	6.	Emissions évitées	7
	7.	Appréciation des incertitudes	7
	8.	Motivation pour l'exclusion de certaines sources d'émission	7
	9.	Les facteurs d'émissions et les PRG utilisés autres que ceux de la Base Carbone®	7
	10.	Recalcul de l'année de référence	8
	11.	Publication et suivi	8
	12.	Eléments complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination	
	nati	onale	8
В.	S	ynthèse du plan d'actions	9
C.	c	onclusions	.10

## A. Synthèse du bilan

### 1. Description de la DEAL Guadeloupe

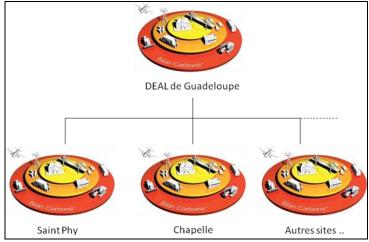
La Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe est répartie sur 11 sites implantés en région de Basse Terre, Grande Terre et Marie Galante.

### <u>Présentation succincte de l'organisme :</u>

Nom de l'organisation	Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe - DEAL Guadeloupe
Nature de l'activité	Services de l'État
Site principal	Saint-Phy à Saint-Claude
Nombre de sites	11 inclus Saint-Phy
Nombre d'agents	333
Type d'unité d'œuvre	Équivalent Temps Plein Travaillé - ETPT
Nombre d'unité d'œuvre	293,28 ETPT

La DEAL Guadeloupe a confié à H3C-CARAIBES une mission de diagnostic et de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble de ses activités. Cette étude est basée sur la méthode Bilan Carbone et est réalisée sur le périmètre le plus large possible.

Conjointement avec la DEAL, il a été convenu qu'apparaisse dans le présent rapport un Bilan Carbone global, regroupant l'ensemble des sites ; ainsi qu'un Bilan Carbone pour chacun des 11 sites.



Périmètre organisationnel retenu

## 2. Année de reporting du Bilan Carbone®

Les données collectées pour la modélisation carbone de l'activité sont relevées sur une période donnée afin d'obtenir les émissions sur une année, servant de référence aux mises à jour futures. Dans notre cas, les personnes identifiées pour la collecte des données nous ont fourni des éléments sur la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 1<sup>er</sup> décembre 2012. En effet, l'étude a démarré en fin d'année 2012.

Année de reporting : 2012 Année de référence : 2012

### 3. Les émissions directes de GES – scope 1

Le tableur ci-dessous récapitule les émissions directes de GES suivant le scope 1, quantifiées par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2.

Catégories				Émissions évitées de GES						
d'émissions	Numéros		CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b <sup>1</sup> (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
	1	Émissions directes des sources fixes de combustion	1	0	0	0	1	0	0	0
<u> </u>	2	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	123	0	0	0	368	7	56	0
Émissions directes de	3	Émissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
GES	4	Émissions directes fugitives	0	0	0	0	39	0	25	0
	5	Émissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	124	0	0	0	409	7	81	0

## 4. Les émissions indirectes de GES associées à la consommation d'énergie – scope 2

Le tableur ci-dessous récapitule les émissions indirectes de GES suivant le scope 2 : consommations d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée.

Catégories	_				Émissions évitées de GES					
d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Émissions	6	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	600	0	101	0
indirectes associées à l'énergie	7	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0
renergie		Sous total	0	0	0	0	600	0	101	0

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La colonne CO2 b répertorie les émissions liées à la biomasse. Dans le cadre de la combustion des produits fossiles, on considère que le CO<sub>2</sub> capté par les végétaux et les organismes marins (éléments à l'origine du pétrole par décomposition) est relâché. La somme est nulle à l'arrivée.

## 5. Les autres émissions indirectes de GES – scope 3

Le tableur ci-dessous récapitule les autres émissions indirectes de GES suivant le scope 3. Les résultats sont présentés poste par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO<sub>2</sub>.

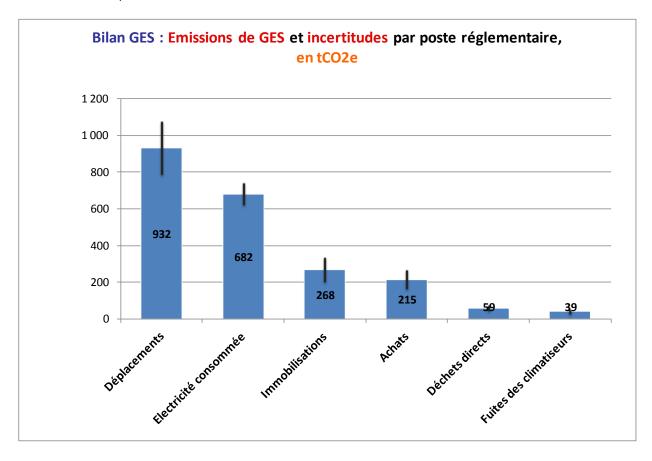
Catégories				Émissions évitées de GES						
d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
	8	Émissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	28	0	0	0	145	-7	23	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	59	0	23	0
	10	Immobilisations de biens	2	0	0	0	320	0	143	0
	11	Déchets	1	2	0	0	59	8	30	0
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	234	0	0	195	433	0	217	0
_	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
émissions indirectes de	16	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
GES	17	Transport des visiteurs et des clients	84	0	0	71	156	0	78	0
020	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	14	0	0	0	14	0	8	0
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	363	3	0	266	1 185	1	522	0

#### 6. Émissions évitées

Les émissions évitées sont nulles.

## 7. Appréciation des incertitudes

Les incertitudes quant aux facteurs d'émissions sont issues de l'outil Bilan Carbone®.



Les incertitudes intégrées à l'outil Bilan Carbone® sont définies par défaut selon des appréciations de l'ADEME. Elles reflètent la marge d'approximation dans les facteurs d'émissions intégrées à l'outil.

### 8. Motivation pour l'exclusion de certaines sources d'émission

Aucune source d'émission de GES n'a volontairement été écartée.

## 9. Les facteurs d'émissions et les PRG utilisés autres que ceux de la Base Carbone®

Pour modéliser les émissions, les facteurs d'émissions et les « pouvoir de réchauffement global » de l'outil ont été utilisés. Aucun facteur d'émission différent de la Base Carbone n'a été utilisé pour ce BEGES.

### 10. Recalcul de l'année de référence

Sans objet car il s'agit du bilan initial de la DEAL Guadeloupe.

#### 11. Publication et suivi

Le présent rapport est rendu public et est consultable sur les sites internet suivants : <a href="http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr">http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr</a> et <a href="http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr">http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr</a> et <a href="http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr">http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr</a> et <a href="http://www.guadeloupe.gouv.fr">http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr</a> et <a href="http://www.guadeloupe.gouv.fr">http://www.guadeloupe.gouv.fr</a> et <a href="http://www.guadeloupe.gouv.fr"

Il sera révisé tous les trois ans, conformément à l'obligation réglementaire.

Au sein de la DEAL Guadeloupe, les porteurs du projet Bilan Carbone® sont :

La « Mission Développement Durable et Évaluation Environnementale » mdd.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr

- Louis REDAUD: <u>louis.redaud@developpement-durable.gouv.f</u>

Le « Service Risques Énergie et Déchets » red.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr

- Pascal LI-TSOE: pascal.Li-Tsoe@developpement-durable.gouv.fr

## 12. Éléments complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale

a) Un bilan a-t-il déjà été réalisé auparavant ?

La DEAL de Guadeloupe, née le 1er janvier 2011 de la fusion des ex DDE, DIREN et DRIRE, réalise ici son premier Bilan Carbone® en 2012, synthétisé dans le présent rapport. Rappelons qu'en 2008 la DIREN de Guadeloupe avait effectuée son Bilan Carbone® à l'aide de l'outil développé par l'ADEME.

b) Si oui, avec quelle méthode?

Sans Objet.

c) Description des politiques, stratégies ou programmes GES de la DEAL Guadeloupe:

Sans Objet.

d) Le Bilan a-t-il été réalisé en interne ou en externe ?

Ce Bilan Carbone a été réalisé par le Bureau d'Études H3C CARAIBES :

- Temps passé : 15 jours.homme

Coût de l'étude : 12 000 €
Durée de l'étude : 6 mois

- Émissions ou suppressions des GES désagrégés par l'établissement : sans objet

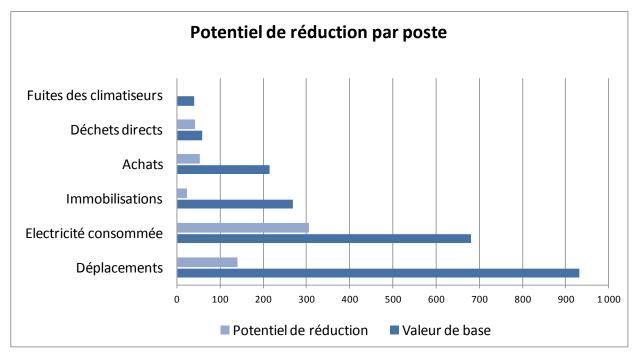
- Option : en cas de vérification tiers parti, joindre le certificat : sans objet.

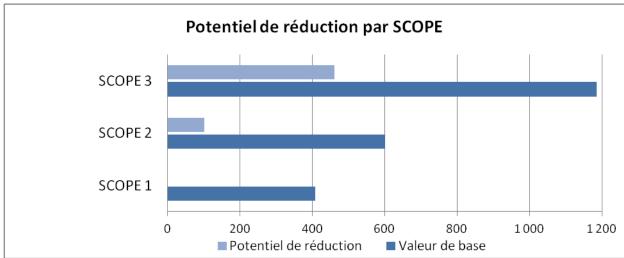
B. Synthèse du plan d'actions

	<b>Classement</b> Action	Type d'action  travailler sur l'organisation, les comportements, investir, faire une étude,	<b>Description</b> Éléments de contexte	<b>Objectif</b> Quel est le poste d'émission à réduire	Échéance  Court terme (1 an), moyen terme (3 ans) long terme (>5 ans)	Priorité  Très forte, forte, moyenne, faible, très faible	Difficulté (au regard de la technicité)  Forte, moyenne, faible	Coût financier  Estimation	Coût social (effort à consentir pour le changement)  Très fort, fort, moyen, faible, très faible	Gain escompté en émissions (téq CO2)  Estimation de la réduction sur le poste considéré
SCOPE 1	8	Faire une étude	« Outil d'aide à la décision pour le développement d'un parc de véhicules électriques sur ombrières photovoltaïques ou d'un parc de véhicules hybrides »	Déplacements Véhicules de service	Moyen terme	Moyenne	Forte	15 à 20 k€	Faible	Non connu avant l'étude
PE 2	3	Assurer un suivi	Suivi et optimisation des consommations énergétiques des bâtiments	Consommations d'électricité	Court terme	Forte	Moyenne	Entre 30 et 55 k€ sur deux ans	Faible	34
SCOPE	5	Travailler sur les comportements	Sensibilisation des usagers aux éco-gestes	Consommations d'électricité	Moyen terme	Moyenne	Faible	4 k€	Fort	68
	1	Investir	choix de dispositifs constructifs :  Imitant les consommations d'énergie et d'équipements permettant un suivi et une maîtrise de ces consommations	Consommations d'électricité Immobilisations	Court terme	Très forte	Forte	+20% sur le coût de la construction	Très faible	228
:3	2	Investir	Gestion des déchets de bureau - recyclage du papier	Déchets	Court terme	Très forte	Faible	4 k€ / an	Fort	41
SCOPE 3	4	Faire une étude	Plan de Déplacements des Administrations	Déplacements des agents	Moyen terme	Moyenne	Moyenne	35 à 50 k€	Très fort	140
	6	Travailler sur les comportements	Diffuser un guide des achats durables	Achats	Court terme	Faible	Faible	2 k€	Fort	21
	7	Travailler sur l'organisation	Maîtriser les impacts Carbone des prestations sous-traitées	Achats	Moyen terme	Faible	Faible	Sans Objet	Moyen	31
								563		_
								2194	25,7%	

### C. Conclusions

Le potentiel de réduction est présenté ci-après :

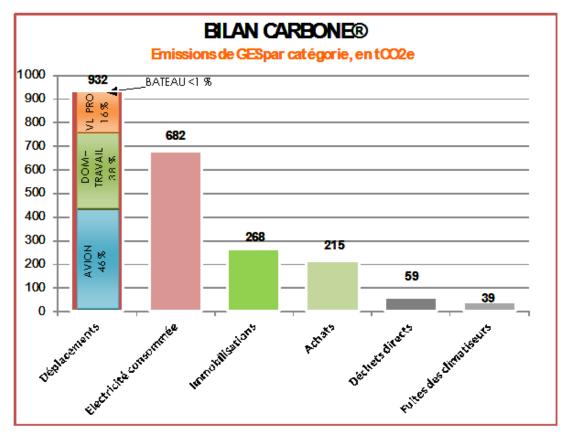


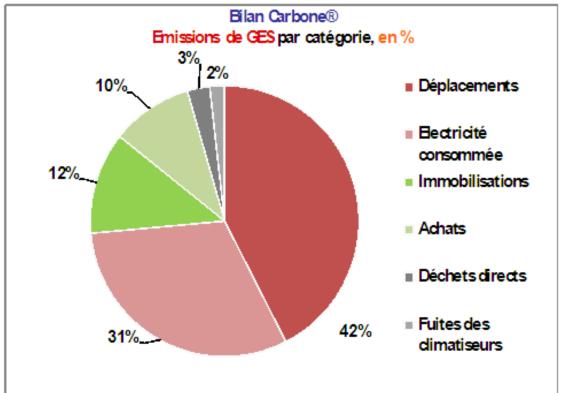


Rappelons que ce plan d'actions rentre dans le cadre de l'objectif "Facteur 4"², engagement permettant de limiter les impacts du changement climatique, qui vise à réduire de 3% par an les émissions de GES. La démarche de diagnostic Bilan Carbone® n'est donc qu'un premier pas qui devra être suivi de la mise en œuvre d'actions permettant d'aboutir à ces réductions progressives.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le facteur 4 correspond à un objectif de division par quatre des émissions françaises de gaz à effet de serre d'ici à 2050, afin de contenir le réchauffement climatique à un niveau d'élévation de 2°C. Cet objectif découle de l'adaptation du Protocole de Kyoto par les nations.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités de la DEAL Guadeloupe, par poste émetteur.







Le plan d'actions proposé à l'issu de ce Bilan Carbone® permet de réduire de **26% (563 tonnes CO2e)** les émissions de GES de la collectivité. Ce plan doit donc être mis en place sur cinq ans afin de respecter cet objectif de 3% par an.